

*Article 31 du Règlement***L'ENVIRONNEMENT****L'ACCIDENT DE TCHERNOBYL—LES RETOMBÉES  
NUCLÉAIRES**

**M. Alex Kindy (Calgary-Nord-Est):** Monsieur le Président, il y a trois ans, en avril 1986, une grande catastrophe nucléaire s'est produite en Ukraine. Le premier indice de ce cauchemar nucléaire est parvenu en Scandinavie par des vents du sud-est. Les appareils de détection scandinaves ont commencé à enregistrer des niveaux de radiation anormalement élevés. C'est seulement deux jours plus tard que le gouvernement soviétique a reconnu qu'un accident nucléaire était survenu à Tchernobyl, en Ukraine, à quelque 100 kilomètres au nord de Kiev.

Les retombées de cet accident nous rappellent l'explosion atomique d'Hiroshima. Selon des nouvelles récentes 25 villages avoisinant Tchernobyl ont dû être évacués à cause des retombées nucléaires. Depuis cet accident, il y a une augmentation sensible des maladies, y compris des cas d'anémie et d'immuno-déficience.

Environ 200 000 bébés sont nés aux environs de Tchernobyl. Nous devons presser le gouvernement soviétique de faire suivre ces enfants et de nous tenir au courant pour que nous sachions vraiment quelle incidence cette explosion a eue sur leur développement.

Cette catastrophe nucléaire doit rappeler au monde qu'en matière de prolifération des engins nucléaires, il faut une coopération internationale et des mesures de contrôle.

\* \* \*

[Français]

**LA BÉATIFICATION DE  
MARIE-CATHERINE-DE-SAINT-AUGUSTIN**

**Mme Suzanne Duplessis (secrétaire parlementaire du ministre d'État (Sciences et Technologie)):** Monsieur le Président, dimanche, le 23 avril dernier, j'avais le plaisir d'assister à la béatification de soeur Marie-Catherine-de-Saint-Augustin, à Rome, où je représentais le gouvernement canadien et où cette cérémonie était présidée par Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II.

En 1648, débarquait à Québec soeur Marie-Catherine-de-Saint-Augustin. Comme elle était dotée de qualités exceptionnelles, c'est elle qui a dirigé la construction du premier hôpital à Québec. Elle a aussi formé des religieuses et donné tous les instants de sa vie à travailler pour les plus démunis.

Monsieur le Président, au nom du gouvernement canadien, je voudrais féliciter la communauté des Hospitalières de Saint-Augustin pour l'honneur qui leur échoit et

aussi pour cet honneur qui rejaillit sur tous les Canadiens et les Canadiennes.

De plus, monsieur le Président, j'ai eu le plaisir de rencontrer Sa Sainteté, le Saint-Père, et je puis vous dire que c'est vraiment un moment qui a été extrêmement intense pour moi, et inoubliable, et je souhaite que tous les catholiques du Canada aient la chance un jour de rencontrer Sa Sainteté.

\* \* \*

[Traduction]

**LE BUDGET****LE COÛT DE LA PUBLICITÉ**

**Mme Joy Langan (Mission—Coquitlam):** Monsieur le Président, la campagne multi-médias que le gouvernement a lancée pour faire accepter son budget s'intitule «Ça ne tourne pas rond». Ce qui ne tourne pas rond, c'est le prix de cette campagne de propagande conçue pour justifier la razzia fiscale opérée par le budget.

Il faut savoir, en effet, que les agences de publicité, les annonces à la radio, à la télévision et dans les journaux et les brochures et paperasses de toutes sortes vont coûter aux familles canadiennes la coquette somme de 2,7 millions de dollars environ. Il est certain qu'elles aimeraient beaucoup mieux que l'on crée 2 600 places de garderie pour les enfants des travailleurs qui ont un si grand besoin de ces services. Avec ces 2,7 millions de dollars, on aurait pu en créer près de 3 000.

Les belles annonces sont un piètre substitut à l'action. Le gouvernement montre une fois de plus qu'il se préoccupe davantage de son image que des problèmes réels auxquels sont confrontés les enfants canadiens.

\* \* \*

**LE BUDGET****LA RÉDUCTION DU DÉFICIT**

**Mme Edna Anderson (Simcoe—Centre):** Monsieur le Président, je prends la parole à l'appui du ministre des Finances (M. Wilson). Il a fait preuve de courage et de prévoyance en s'attaquant au déficit. Sa décision n'était sûrement pas facile, mais il fallait qu'il la prenne pour le bien des générations futures.

On ne peut pas faire endosser impunément la responsabilité de l'état actuel de nos finances publiques aux générations qui nous suivent. Nous devons agir maintenant pour que nos enfants ne soient pas écrasés sous les dettes de leurs pères. Il y a va de notre intérêt et du leur que nous agissions dès maintenant.